



République Française  
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le **28 OCT. 2024**

ID : 057-245700695-20241015-D2024\_126\_SI-AR

## DECISION 2024-126

Vu la délibération n° 13 du Conseil Communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Considérant que cent soixante arbres ont été diagnostiqués, rue des Lilas à Preisch – Commune de Basse-Rentgen, le 24 septembre 2024 par expertise de la société ONF VEGETIS,

Considérant que le rapport d'expertise du 24 septembre 2024 a mis en évidence des interventions urgentes à effectuer, notamment l'abattage de 3 arbres et la taille de 88 autres arbres afin d'assurer la sécurité des usagers sur cette voie de liaison,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

### DECIDE

#### Article 1 :

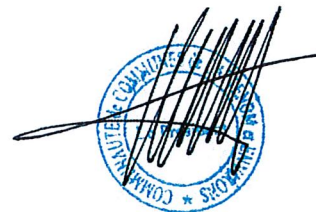
Le marché de travaux « d'abattage et de taille d'arbres rue des Lilas à Preisch – Commune de Basse-Rentgen » est conclu avec l'entreprise ONF VEGETIS, Direction Nord-Est, 67 rue de Soufflenheim à 67500 HAGUENA U pour un montant de 21 865,09 € H.T. soit un total de 26 238,11 € T.T.C..

#### Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 15 octobre 2024

Le Président  
Michel PAQUET



Décisions /Publication sur le site de la CCCE : le

**28 OCT. 2024**